

Monsieur Bruno LE MAIRE
*Ministre de l'Économie, des Finances et de la
Relance*
139, rue de Bercy
75012 PARIS CEDEX 12

Bruay-sur-l'Escaut, le 4 novembre 2020

Monsieur le Ministre,

Le lundi 31 août, j'étais présent dans votre ministère avec les salariés de Verallia, la députée Sandra Marsaud et Marc Glita, du CIRI. La colère des représentants syndicaux et des élus était forte après l'annonce d'un plan social et en même temps la distribution de dividendes, ajoutée à des soupçons de fraudes fiscales. Votre ministère s'était alors engagé à « *y regarder de plus près, à interroger la direction* ».

Aujourd'hui, nous pouvons vous le confirmer : l'entreprise Verallia se porte très bien. Tel est le constat établi par une expertise indépendante, présentée le mardi 3 novembre aux élus du Conseil social et économique central du groupe. Des résultats confirmés par le PDG en personne. L'année 2019 a été celle de tous les records, sur le plan des ventes, des marges et des dividendes versés aux actionnaires. Verallia France a ainsi vendu, l'an passé, 100 000 tonnes de plus qu'en 2015 et 2016, soit l'équivalent d'un four. Les ventes externes, elles, ont augmenté de 33 000 tonnes, tandis que l'objectif de réduction des coûts était parfaitement tenu, avec près de 8,7 millions d'euros d'économies. Et d'après les premiers chiffres enregistrés en 2020, le groupe affiche encore une belle résistance, malgré la crise actuelle.

Ces performances remarquables, les plus élevées depuis dix ans, se sont traduites, comme vous le savez, par le versement de quelque 100 millions d'euros aux actionnaires du groupe, dont 49,5 millions remontés par la seule entité française.

Dans de telles conditions, la politique de restructuration dévoilée en juin dernier par Verallia est une véritable provocation pour les salariés. Comment admettre la suppression de 10% des postes en France (225 répartis entre Verallia, VOA et SAGA) et la fermeture d'un four à Cognac quand l'entreprise est aussi florissante ? Comment supporter le cynisme d'un dirigeant qui fait voter une hausse de 20% de sa rémunération annuelle, désormais supérieure au million d'euros, et qui inflige dans le même temps une telle casse sociale ? Dans un contexte social aussi tendu, alourdi par les risques sanitaires importants de la crise du Covid-19, la direction vient même d'annoncer la dénonciation des accords mutuels des salariés, de tout Verallia et ses filiales. Autrement dit, une attaque en règle de leur droit de se prémunir, avec leur famille, des aléas de la vie en matière de santé.

Au sentiment d'incompréhension et d'injustice des salariés, que j'ai rencontrés à la fin du mois d'août lors d'un déplacement à Cognac, s'ajoute aujourd'hui l'écoeurement devant les soupçons de fraude fiscale vers les îles Caïman, pour un montant de 559 millions d'euros. C'est la raison pour laquelle, dans l'attente d'éventuelles procédures judiciaires, je vous demande de tout mettre en oeuvre pour obtenir la suppression d'un PSE que rien ne saurait justifier. Je sollicite par ailleurs de votre bienveillance l'organisation d'une table ronde à Bercy, sous votre autorité, pour permettre aux représentants des salariés et de la direction de renouer un dialogue constructif, éclairé par les résultats prometteurs de l'entreprise.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous

Fabien ROUSSEL
Député du Nord